

Discours d'ouverture de la manifestation du 5 février à Québec

Bonjour tout le monde!

En cette magnifique journée, pour la première fois dans l'histoire du Québec, une grande manifestation est organisée à Québec, Montréal et Sherbrooke afin de marquer notre opposition au déploiement des compteurs 'intelligents' qu'Hydro-Québec voudrait nous imposer sans nous demander notre avis.

Grâce à Amir Khadir de Québec Solidaire, qui a bien voulu mettre notre pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, mais grâce surtout à l'aide de très nombreuses personnes qui, partout au Québec, se sont ralliées autour de notre cause, ce sont plus de 13,082 signatures, dont 3178 sur papier, qui ont pu être recueillies pour exiger un moratoire à ce projet. Au nom de l'équipe de bénévoles de la *Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique*, un immense merci pour votre appui!

Comme vous avez sans doute déjà lu et signé notre pétition, il est inutile que nous en rappelions ici le contenu, si ce n'est pour dire que ceux qui veulent nous imposer ces compteurs électropolluants, aux micro-ondes possiblement cancérigènes et certainement électroallergènes, ont négligé de considérer toutes les implications de ce projet très coûteux qui ne sert que les intérêts financiers de ceux qui veulent tirer le maximum de profit possible de notre magnifique patrimoine hydroélectrique collectif qui nous appartient tous.

Pour nous, il est clair qu'Hydro-Québec essaye de nous en passer une petite vite sans se préoccuper le moins du monde des possibles conséquences sur la santé et ni des inévitables hausses de tarifs salées que la population québécoise déjà surtaxée sera obligée de payer si on ne met pas un frein à cette folie du sans fil sans conscience.

Ayant bien réfléchi à tout cela depuis 3 mois, ayant considéré ce qui se passe ailleurs où d'autres compagnies d'électricité ont joué ou tenté de jouer le même tour à leur clients, les membres de la Coalition, en consultation avec quelques experts-consultants dans ce dossier, ont formulé trois revendications toutes simples qui, si elles sont appliquées, permettraient de calmer une bonne partie des craintes soulevées par ce projet...

NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :

PREMIÈREMENT - *Qu'il impose à Hydro-Québec un moratoire immédiat à l'installation de tout compteur émetteur de radiofréquences en raison des risques sérieux qu'ils représentent pour la santé humaine ;*

Partout où ces compteurs sont installés, des gens tombent malades parce qu'ils sont la goutte qui fait déborder le vase déjà bien rempli de toute la pollution invisible causée les micro-ondes des technologies sans fil.

DEUXIÈMEMENT - *Qu'une commission d'enquête itinérante, publique et transparente, composée de manière paritaire, soit créée, sous l'égide du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), afin de bien évaluer le projet dans son ensemble et de faire le point sur les risques liés à l'électropollution;*

Nous n'avons absolument aucune confiance en la Régie qui se concentre uniquement sur les aspects économiques de ce projet. Seul un BAPE pourra permettre d'aller au fond des choses et de connaître toute la vérité.

TROISIÈMEMENT - *Qu'il exige d'Hydro-Québec qu'elle accorde à tout abonné, sur simple demande écrite, sans tracasserie administrative ni frais supplémentaire, le remplacement rapide de tout compteur émetteur de radiofréquences déjà installé par un compteur n'émettant aucune radiofréquence, ainsi que le droit de refuser l'installation de tout compteur émetteur de radiofréquences sur sa propriété.*

Pour nous c'est avant tout une question de liberté de choix. Si on est électrosensible ou si on craint de le devenir, on doit pouvoir faire respecter son droit de choisir de ne pas s'exposer inutilement à un risque réel et sérieux pour la santé. Nier ce droit fondamental, c'est détruire un des piliers de la démocratie.

Ceci dit, il y a quand même un bon côté à tout cela, car le débat que nous avons réussi à susciter autour de ce projet amène enfin une remise en question de la fuite en avant vers des niveaux de pollution électromagnétique toujours plus élevés. En Europe, ils ont adopté une norme de sécurité 10,000 fois plus sévère que la norme canadien désuète, qui date de 1996. Hydro-Québec n'arrête pas de nous casser les oreilles avec le fameux Code de sécurité 6, basé uniquement sur les effets

thermiques. C'est comme si on nous disait ici qu'il est sécuritaire de se jeter d'une hauteur de 10,000 mètres, alors qu'en Europe on dit qu'il ne faut pas se jeter de plus haut qu'un mètre de hauteur. *Cherchez l'erreur !...*

Les effets biologiques des micro-ondes peuvent être ressentis par les personnes électrohypersensibles à des niveaux encore plus faibles que cela. C'est pourquoi, nous disons que même si Hydro-Québec accordait le droit à un client de ne pas avoir de compteur électropolluant comme nous le réclamons, s'il est électrosensible, la présence dans le voisinage de centaines de compteurs dotés d'émetteurs d'une portée de plus de 2,5 kilomètres lui rendra la vie tout aussi pénible que s'il avait un compteur dans sa cuisine, sa chambre à coucher ou son sous-sol, comme c'est le cas dans 89% des foyers dans l'arrondissement Villeray à Montréal.

Non vraiment, il nous faut remercier Hydro-Québec, car sans ce projet brillant, nous ne serions pas en train de nous rendre compte que l'électrosmog ambiant atteint un seuil critique inacceptable, ni de manifester pour avoir un environnement électromagnétique plus sain.

Il faut se réjouir du chemin parcouru en à peine 12 semaines. Il y a 3 mois, on ne parlait pratiquement pas de la pollution électromagnétique. Personne ne semblait s'inquiéter de ce que provoquerait le déploiement de 3,8 millions de compteurs 'intelligents' dont les micro-ondes s'ajouteraient à toutes celles qui polluent déjà pas mal trop le milieu urbain, ce qui rend de plus en plus de personnes électrosensibles. Ces véritables lépreux du 21^e siècle étaient ignorés de tous, isolés, incompris et terrorisés à l'idée de voir Hydro-Québec leur installer chez eux un émetteur de micro-ondes fonctionnant 24 heures sur 24. *L'omerta du sans fil est enfin terminée!*

Ce qui se passe en ce moment au Québec est un point tournant, un point de départ vers une nouvelle ère où on va enfin cesser de jouer à l'autruche face au problème de la pollution électromagnétique. La route sera sans doute encore longue avant que le pouvoir des puissants lobbies du sans fil soit rééquilibré par le pouvoir de l'action citoyenne éclairée, paisible mais déterminée à faire régner le gros bon sens. Mais une chose est sûre...

Ensemble nous réussissons! Ensemble nous réussissons! Ensemble nous réussissons! Un peuple uni, ne sera jamais vaincu ! MERCI!